

SUD éducation 63 : 11 mai et après, des outils pour se défendre et agir

10 mai 2020

éducation 63
SUD
Solidaires

Maison du Peuple - 29 rue Gabriel Péri
07 66 18 91 20 / 04 73 37 59 09
sud63@sudeducation.org www.sudeducation63.org

11 MAI ET APRÈS, CORONAVIRUS, PRESSIONS HIÉRARCHIQUES :
DES OUTILS POUR SE DÉFENDRE ET AGIR

EXIGEONS QUE LA HIÉRARCHIE PRENNE SES RESPONSABILITÉS !
Il est nécessaire, face aux pressions subies, de produire et de faire produire à nos chefs des écrits pour les mettre face à leurs responsabilités (ils ont une obligation de résultat en ce qui concerne notre santé au travail), et le cas échéant pour monter des dossiers d'accidents de service ou encore utiliser son droit de retrait (toujours nous contacter sur ce point car c'est un droit qui demande le respect de procédures précises).

AVANT LE 11 MAI
Voir [ici](#) un modèle de motion d'équipe.

SI VOUS ÊTES DANS L'ÉCOLE LE 11 MAI ET APRÈS
En cas de dysfonctionnement ou de danger constaté à l'école (moral ou physique), vous pouvez :

- > **Remplir très rapidement une fiche RSST** (pas besoin de faire de la littérature) : voir le modèle pré-rempli (on peut barrer les lignes inutiles) à renvoyer par mail à votre IEN, à l'IA. Vous pouvez aussi prendre une photo au moment du constat et remplir la fiche ensuite. Si besoin, nous contacter pour mettre en place le registre.
- > **Appeler votre IEN si quelque chose vous paraît inapplicable en doublant d'un mail dès que possible pour constituer une "preuve"** (vous avez par exemple plus d'élèves que la capacité d'accueil prévue dans le protocole). Exigez une réponse écrite sur la marche à suivre avant d'accueillir les enfants.
- > **User du droit de retrait** : attention, c'est un droit utile mais à manier avec précaution, il vaut mieux nous contacter avant. Si vous avez des élèves en classe, vous devez vous assurer de ne plus les avoir en charge avant toute autre chose (les rendre aux parents dans le 1^{er} degré, chef d'établissement dans le second).

Dans tous les cas, prévenez-nous (mail ou tel SUD éduc : 07 66 18 91 20 ou n° Vert Solidaires - gratuit : 0 805 37 21 34) et doublez tous vos courriers aux syndicats pour ne pas qu'ils "se perdent" !

**NOTRE HIÉRARCHIE EST PLUS DANGEREUSE
POUR NOTRE SANTÉ QUE LE CORONAVIRUS !**

Exigeons que la hiérarchie prenne ses responsabilités !

<https://www.sudeducation63.org/11-mai-et-apres-des-outils-pour-se-defendre-et-agir.html>

Il est nécessaire, face aux pressions subies, de produire et de faire produire à nos chefs des écrits pour les mettre face à leurs responsabilités (ils ont une obligation de résultat sur ce qui concerne notre santé au travail), et le cas échéant pour monter des dossiers d'accidents de service ou encore utiliser son droit de retrait (*toujours contacter des militant-e-s de Sud éducation 63 sur ce point car c'est un droit qui demande le respect de procédures précises*).

Voir la fiche outils en PJ et ci-dessous

11 MAI ET APRÈS, CORONAVIRUS, PRESSIONS HIÉRARCHIQUES :

DES OUTILS POUR SE DÉFENDRE ET AGIR

EXIGEONS QUE LA HIÉRARCHIE PRENNE SES RESPONSABILITÉS !

Il est nécessaire, face aux pressions subies, de produire et de faire produire à nos chefs des écrits pour les mettre face à leurs responsabilités (ils ont une obligation de résultat en ce qui concerne notre santé au travail), et le cas échéant pour monter des dossiers d'accidents de service ou encore utiliser son droit de retrait (toujours nous contacter sur ce point car c'est un droit qui demande le respect de procédures précises).

AVANT LE 11 MAI

Voir [ici](#) un modèle de motion d'équipe.

SI VOUS ÊTES DANS L'ÉCOLE LE 11 MAI ET APRÈS

En cas de dysfonctionnement ou de danger constaté à l'école (moral ou physique), vous pouvez :



- **Remplir très rapidement une fiche RSST** (pas besoin de faire de la littérature) : voir le modèle [pré-rempli](#) (on peut barrer les lignes inutiles) à renvoyer par mail à votre IEN, à l'IA. Vous pouvez aussi prendre une photo au moment du constat et remplir la fiche ensuite. Si besoin, nous contacter pour mettre en place le registre.



- **Appeler votre IEN si quelque chose vous paraît inapplicable en doublant d'un mail dès que possible pour constituer une "preuve"** (vous avez par exemple plus d'élèves que la capacité d'accueil prévue dans le protocole). **Exigez une réponse écrite sur la marche à suivre avant d'accueillir les enfants.**



- **User du droit de retrait : attention, c'est un droit utile mais à manier avec précaution, il vaut mieux nous contacter avant.** Si vous avez des élèves en classe, vous devez vous assurer de ne plus les avoir en charge avant toute autre chose (les rendre aux parents dans le 1^{er} degré, chef d'établissement dans le second).

Dans tous les cas, prévenez-nous ([mail](#) ou tel SUD éduc : 07 66 18 91 20 ou n° Vert Solidaires - gratuit : 0 805 37 21 34)

et doublez tous vos courriers aux syndicats pour ne pas qu'ils "se perdent" !

**NOTRE HIÉRARCHIE EST PLUS DANGEREUSE
POUR NOTRE SANTÉ QUE LE CORONAVIRUS !**

- **Emplacement : ré-agir ensemble** > Mobilisations et actualités > Actualités >

- Adresse de cet article :

<https://solidaires.org/SUD-education-63-11-mai-et-apres-des-outils-pour-se-defendre-et-agir>